Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION

Communiqué de presse

Saint-Denis
Le 9 avril 2014

Les Mercuriales à disposition de tous, en temps réel

A l'occasion de leur 10ème anniversaire, les Mercuriales de la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) de La Réunion sont désormais à la disposition de tous, en temps réel.

Depuis 10 ans, la DAAF produit et diffuse des cotations, aussi appelées mercuriales, qui constituent des références de prix du marché local des fruits et légumes, mais aussi des viandes. Ces cotations sont établies à tous les stades de commercialisation, de la production agricole à la distribution. Les prix sont ainsi relevés deux fois par semaine sur le marché de gros de Saint-Pierre, chaque semaine dans les grandes et moyennes surfaces (GMS) et tous les 15 jours sur les marchés forains.

Ces enquêtes sont établies sous démarche qualité certifiée ISO 9001 depuis 2006.

L'appartenance au service public du RNM (Réseau des Nouvelles et Marchés) leur confère objectivité, fiabilité et rapidité.

Les mercuriales sont une information de référence en matière de suivi des prix :

- en contribuant à la transparence des marchés et à la loyauté des transactions
- en alimentant en informations de prix fiables et impartiales les différents acteurs économiques, ainsi que les consommateurs.

Agreste
DAAF La Réunion - Centre RNM de St-Pierre
MERCURIALES Marchés forains
VENDREDI 4 avril 2014

Afin d'accroître la diffusion de ces informations à un public plus large , la DAAF propose un accès libre aux Mercuriales « marchés forains » et « GMS ».

Elles sont désormais à disposition de tous, en temps réel, sur le site internet de la DAAF :

www.daaf974.agriculture.gouv.fr

Pour les professionnels du secteur de l'alimentation, les mercuriales du « marché de gros » seront diffusées sur simple demande à l'adresse :

snm-reunion.sise.daaf974@agriculture.gouv.fr

Contact presse
Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 – Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974